Le peuple valdôtain

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

22 FÉVRIER 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 1800

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Non à l'incertitude et à l'incohérence !

Guido Cesal

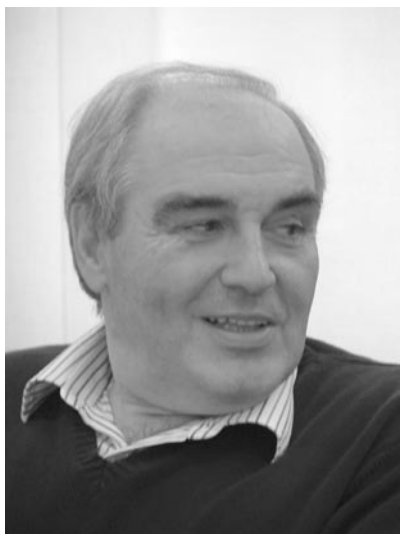

Le vote d'abstention qui a conclu le parcours en commission des quatre propositions de loi référendaires en matière électorale et le débat qui l'a précédé ont démontré toute la fragilité d'une initiative confuse et superficielle.
Les Commissaires présents, à l'exception du représentant de « L'Arcobaleno », ont motivé leur décision en remarquant que si approuvés, selon leur disposition originelle, les textes présentés risqueraient d'introduire des éléments d'incertitude et d'incohérence dans le système qui régit le fonctionnement actuel de la région.
Dire, par exemple, que l'élection directe du Président et du Gouvernement régional renforcerait le taux démocratique de cette région, sans prévoir d'opportuns contrepoids pour rééquilibrer l'ensemble de l'organisation, consiste en fait en un paradoxe gigantesque.
On risquerait dans les faits, d'élire une espèce de directoire complètement détaché des autres organismes institutionnels, qui pourrait œuvrer presque sans aucun contrôle, sans aucune nécessité de se confronter avec le Conseil de la Vallée et sans rendre compte à personne de son activité.
Sa légitimité populaire le mettrait à l'abri de toute tentative de censure car sa mise en discussion entrainerait la chute de l'organisme, le Conseil de la Vallée, qui devrait le contrôler.
Il ne s'agirait donc que de renforcer des prérogatives déjà suffisamment développées.
Si l'on peut trouver un élément incontournable dans le système institutionnel qui a régit jusqu'a maintenant cette région, nous pouvons tranquillement affirmer qu'aucun des Présidents et des Assesseurs, qui se sont succédé au cours des décennies n'ont démontré de la faiblesse.
Peut-être de l'incapacité, mais absolument pas de la faiblesse.
Pourquoi alors cette initiative ?
Mais évidemment pour renverser l'Union Valdôtaine et la reléguer au coin de l'échiquier politique.
Toutes les autres motivations sont secondaires, inexistantes et fragiles.
La tentative maladroite de qui n'a pas hésité à mettre en danger la stabilité d'un système bien établi pour des buts aussi éphémères et inavouables publiquement doit être repoussée sans hésitations.
Voilà donc la nécessité, si nous voulons effectivement changer les règles, de mettre en place un système dont les retombées doivent être évaluées, les conséquences étudiées et les effets bien approfondis.
Tous les nouveaux principes, introduits dans n'importe quel corps législatif, doivent trouver une juste et correcte position dans le complexe des normes et des institutions juridiques qui règlent la matière et non représenter un élément étrange qui affaiblit ou pire encore déstructure l'ensemble de la prévision normative.
Au-delà de l'ironie, du sarcasme et de la présomption démontrés par certains référendaires, nous continuerons à travailler, avec tous ceux qui feront preuve de bonne volonté, pour essayer de trouver une convergence sur un thème de cette importance.
Nous devons intervenir pour apporter des modifications équilibrées et raisonnables à la situation actuelle en agissant avec attention et en recherchant un plus ample éventail de partage.
Nous sommes, mieux encore, je suis bien conscient de mes limites et de mes insuffisances, mais je me battrai jusqu'au bout pour empêcher qu'une initiative bouleversante de cette envergure puisse déterminer des conséquences néfastes qui amèneraient à la fin d'une période historique qui a garanti à notre petite entité de grands bénéfices et un essor économique et social sans pareil.
Les nouveautés et les changements peuvent être soutenus exclusivement quand ils sont fonctionnels à une amélioration de la situation contingente et pas quand ils ont pour but la destruction du système tout entier.

À propos du référendum

« Nous avons été naïfs »

Luciano Caveri

Nous avons été naïfs – et moi en premier – à ne pas comprendre que la proposition de modification du référendum consultatif n'était rien d'autre qu'une pomme empoisonnée. Le fruit d'une stratégie attentive et préconçue pour délégitimer le Conseil de la Vallée, par ailleurs en affront aux résultats électoraux qui mettent en évidence, selon une partageable logique proportionnelle, le poids des forces politiques avec la redistribution des sièges. Par contre cette logique démocratique est considérée désormais comme quelque chose de détestable: l'Union Valdôtaine compte toujours, à savoir même trop.
Ainsi, derrière quelques confuses motivations sur la participation populaire et sur la base d'une évidente démagogie sur la primauté des citoyens contre les politiciens, même par le biais du mystifié et infondé exemple helvétique (en Suisse il n'existe pas un tel horreur), un virus s'est faufilé dans le système valdôtain pour nous frapper droit au cœur. La logique est celle de tout faire sauter sans penser aux conséquences de destruction et de délégitimation du système d'autonomie.
Ceux qui prêchent la nouveauté, soutiennent candidement de vouloir abattre le Palais. Ce palais où la plus grande partie des promoteurs ont demeuré pendant des longues années et n'ont qu'une envie, celle d'y retourner, en utilisant aussi les référendums.
En effet, le référendum propositif, prévu par le Statut d'autonomie avec les modifications de 2001, s'est transformé en une aberration juridique qui cache différents aspects d'inconstitutionnalité. Il y a, au moins, deux doutes dans le système ainsi représenté : le Conseil de la Vallée travaille sur les propositions référendaires comme si le référendum avait déjà eu lieu, les propositions agissant déjà directement sur le Conseil, alors que nous sommes encore dans une phase préliminaire et que le peuple ne s'est pas du tout exprimé ! C'est-à-dire : 5000 signatures, à savoir l'équivalent du poids représentatif de deux conseillers régionaux, agissent avec un « prendre ou laisser » sur le Conseil de la Vallée comme seul antidote pour éviter le référendum. Un référendum qui devient encore plus aberrant ou anomale en cas de référendum gagnant, puisque le référendum propositif se transforme en référendum délibératif. Il s'agit d'un cas qui n'est pas prévu par le Statut d'autonomie, qui dénature notre démocratie représentative et qui foule aux pieds la norme statutaire de rang constitutionnel, l'article 26, qui attribue au Conseil de la Vallée l'exclusivité du pouvoir législatif.
Mais il y a un fait bien plus grave. Les référendaires ont fait aussitôt étalage d'un puissant bouquet d'initiatives. Dommages que les quatre propositions en matière électorale et institutionnelle rentrent à plein titre dans la prévision particulière de l'ainsi dite loi statutaire, qui à mon avis ne considèrent pas – en raison de la réserve du Statut – le référendum propositif. Le seul organisme qui est légitimité à traiter la matière est le Conseil de la Vallée et le seul référendum légitime est et reste celui confirmatif. Le cinquième référendum, ne garantissant pas – très astucieusement – la couverture financière avec un article élusif qui renvoie tout à des étapes successives, apparaît comme inconstitutionnel parce qu'il est contraire à toute bonne règle administrative et à la précision exacte des coûts dans le respect des piliers de la finance publique et de l'article 81 de la Constitution.
Voilà pourquoi il faut dégonfler les référendums, en racontant tout simplement la vérité face à un tas de mensonges.

Nouveau Centre pour les visiteurs au Parc du Grand-Paradis

Caveri : « Bientôt une auberge de jeunesse et un Musée des mines »

Un nouveau Centre pour les visiteurs au sein du Parc du Grand-Paradis a été inauguré le 17 février dernier à Cogne.
Il s'agit d'un espace où expérimenter les connaissances et les sensations offertes par cet endroit de plus de 300 mètres carrés, destiné surtout aux écoliers, aux touristes et aux naturalistes.
«*Ce centre* – a expliqué le Président de la Région Luciano Caveri, qui a inauguré le Centre avec le Président du Parc Giovanni Pizzo et l'Assesseur à l'Agriculture Giuseppe Isabellon – *est la première étape de l'ensemble de la restauration de l'ancien village des mineurs où sera construit une auberge de jeunesse mais aussi un Musée des mines*».
Au Centre, le visiteur pourra donc se mettre à l'épreuve au moyen de différents jeux de rôle, d'outils multimédia et d'un espace sensoriel avec des parfums et des sons du territoire.
De plus, parmi les thèmes abordés dans le parcours d'exposition, il y aura l'eau, le bois-pâturage, la faune et l'Homme, en plus de l'explication de certaines problématiques comme la gestion du patrimoine

SUITE PAGE 5

Séance du Gouvernement du vendredi 16 février 2007: principales décisions

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a décidé d'organiser une cérémonie officielle, le 25 février 2007 à Aoste, pour célébrer le 61ème anniversaire de l'Autonomie régionale et le 59ème anniversaire du Statut spécial; il a débloqué à ce titre une enveloppe de 11.000 euros. Conformément à la loi régionale n°22 de 1989, une subvention s'élevant à 180.000 euros a été accordée au Secours alpin valdôtain au titre des six premiers mois de l'année 2007.
L'Exécutif a accepté la proposition de la Région Piémont d'établir un siège commun des bureaux de représentation à Bruxelles des régions qui participent à l'Eurorégion Alpes-Méditerranée qui va être constituée.
Il a également entériné le programme annuel des interventions en matière de politiques actives du travail et d'actions de formation professionnelle, d'orientation et de développement des services pour l'emploi, aux termes des lois régionales n°7 de 2003 et n°30 de 2006.
MM. Claudio Benzo et Gianni Frand Genisot ont été nommés pour trois ans membres titulaires, représentants de la Région, au sein du Conseil de surveillance de l'Agence USL de la Vallée d'Aoste.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a approuvé le programme relatif au service de collecte et d'élimination des carcasses d'animaux présenté par l'Association Régionale Eleveurs Valdôtains pour l'année 2007 et a engagé pour ce faire une dépense de 420.650 euros.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET POLITIQUES DU TRAVAIL
Conformément à la loi régionale n°6 de 2003, le Gouvernement a octroyé des aides en capital pour un montant total de 595.826 euros à plusieurs entreprises artisanales et à une petite entreprise industrielle ayant présenté une demande en ce sens en 2006.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a débloqué une enveloppe de 22.246 euros pour la publication des numéros 43 et 44 de la revue cinématographique bilingue «Panoramiques/Panoramiche» et en a confié l'impression à l'imprimerie Arti Grafiche Duc de Saint-Christophe.
L'Exécutif a engagé la somme de 930.000 euros pour le programme général des expositions qui seront organisées au cours de l'été 2007 par le Service des expositions.
Un montant de 2.900 euros a été affecté à la réalisation de visites guidées par M. Marco Jaccond de l'exposition « Ciel, terre et eaux. La peinture de paysage aux Pays-Bas du XVIe au XVIIe siècle » ouverte au public au Musée archéologique régional d'Aoste jusqu'au 9 avril 2007.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a donné son accord en vue de l'organisation par l'Agenzia Italiana della formazione Pielle-Training sas de Gênes d'un cours de perfectionnement destiné aux formateurs et aux instructeurs bénévoles du personnel de secours; un montant de 7.000 euros a été engagé à cet effet.
L'Exécutif a décidé de soumettre au Conseil régional le projet de délibération portant «Plan sang et plasma de la Région autonome Vallée d'Aoste pour le triennat 2007/2009».
Aux termes de la loi régionale n°80/1990, il a accordé à la Commune de Valtournenche une subvention de 138.862 euros au titre du solde des dépenses relatives au projet de réalisation des travaux de rénovation et de mise aux normes du bâtiment destiné à accueillir la structure d'hébergement et d'assistance pour personnes âgées situé dans ladite commune.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Le Gouvernement a approuvé le volet technique du projet exécutif, rédigé par la société Nemo srl de Casale Monferrato (AL), des travaux de réalisation d'ouvrages de protection de la route régionale n°47 de Cogne, dans la commune d'Aymavilles et a engagé la somme de 735.885 euros à ce titre.
L'Exécutif a rendu un avis positif sous condition quant à la compatibilité environnementale des projets suivants: rénovation de l'alpage de Bonze, dans la commune de Donnas; réalisation d'une route de chantier nécessaire pour les travaux de protection de la route régionale n°46, dans la commune de Valtournenche; aménagement de la voirie entre Dégioz et Tignet et des parkings annexes, dans la commune de Valsavarenche.
Il a également adopté le Plan régional opérationnel des travaux publics pour l'année 2007.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Conformément à la loi régionale n°6 de 2001, le Gouvernement a octroyé un premier financement de 3.256.000 euros aux Agences d'information et d'accueil touristique de la Vallée d'Aoste au titre de leur activité institutionnelle pour l'année 2007.
Des aides d'un montant global de 857.500 euros ont été accordées à l'Association sports d'hiver Vallée d'Aoste, aux associations sportives des sports traditionnels régionaux, à l'Aéroclub Corrado Gex d'Aoste, à l'Aéroclub Vallée d'Aoste et à l'Ecole régionale de parachutisme sportif Vallée d'Aoste au titre de leurs activités sportives pour l'année 2007.
Par ailleurs, l'Exécutif a approuvé l'organisation d'initiatives promotionnelles qui se tiendront au mois de mars prochain à Tokyo, dans le cadre de la convention de la Région avec l'Istituto nazionale per il commercio estero et de l'accord de partenariat avec le Comité Olympique Japonais et a engagé une dépense de 24.000 euros à cet effet.
Enfin, conformément à la loi régionale n°19/2001, des aides en capital d'un montant de 87.219 euros ont été octroyées à 20 entreprises commerciales suite aux demandes présentées par ces dernières selon la procédure d'instruction automatique.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour où l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

Production et commercialisation des produits apicoles

L'Assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles, Giuseppe Isabellon, informe qu'ont été prorogés au vendredi 9 mars prochain l'échéance, initialement prévus pour le 15 février 2007, pour la présentation des demandes relatives aux actions visant à améliorer les conditions de la production et commercialisation des produits de l'apiculture prévues par le Règlement de l'Union européenne n°797/2004 (campagne 2007-2008).
La décision de proroger l'échéance a été prise pour permettre au plus grand nombre possible d'apiculteurs de bénéficier des aides et pour permettre la dépense totale du quota attribué à la Région autonome Vallée d'Aoste.
L'Assesseur rappelle que l'acceptation des instances pour chaque action retenue admissible et le montant relatif de contribution seront communiqués aux bénéficiaires suite à la décision de la commission, portant l'approbation du programme italien. Les dépenses pour les actions pourront être effectuées à partir de la communication par l'Assessorat et devront être terminées d'ici le 31 août 2008. L'avis relatif aux actions pouvant être poursuivies et aux critères d'accès aux contributions peut être consulté sur le site Internet de la Région à l'adresse suivante: www.regione.vda.it/Agricoltura/apicoltura, lien 'Apiculture' et puis 'Règlement communautaire' (Reg. CEE 797/04). Les demandes devront être présentées au Bureau Apiculture 66, lieu-dit Grande Charrière, à Saint-Christophe. Pour tout autre renseignement s'adresser au 0165-275298.

Examen d'aptitude professionnelle

L'Assessorat du Tourisme, des Sports, du Commerce et des Transports rappelle qu'a été fixée la date de déroulement de l'examen pour l'aptitude professionnelle à l'exercice de l'activité de consultation pour la circulation des moyens de transport se référant à la loi n°264 de 1991.
La demande d'admission à l'examen, timbrée, rédigée selon un modèle, devra parvenir au Service des Transports de l'Assessorat, au lieu-dit Grand Chemin, à Saint-Christophe, avant jeudi prochain 1er mars, 12h00, délai de rigueur.
L'épreuve d'examen aura lieu le mercredi 11 avril prochain, au siège du Bureau périphérique d'Aoste du Ministère des Infrastructures et des Transports (SIIT), 34, lieu-dit Grand Chemin, à Saint-Christophe.
Pour tout autre renseignement s'adresser au Service des Transports, tél.: 0165-27290, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00.

Guichet «Agevolazioni tariffarie»

L'Assessorat du Tourisme, Sports, Commerce et Transports informe qu'à partir du jeudi 1er mars prochain, le guichet «Agevolazioni tariffarie» de Saint-Christophe, sera ouvert au public seulement le matin, selon l'horaire suivant : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Route d'Emarèse

La Présidence de la Région informe que, pour permettre la réalisation et l'achèvement d'une structure polyfonctionnelle, a été établie par arrêt, l'institution d'un sens unique alterné réglé par feu rouge mobile, sur la route régionale n°7 d'Eresaz, au chef-lieu, dans la Commune d'Emarèse.
La limitation au trafic sera en vigueur jusqu'au 30 octobre 2007, pendant toute la journée, fêtes et veilles de jours de fêtes inclus.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe CERISE

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.236888 Fax 0165.360014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

À Aoste

Pièce théâtrale : « Mademoiselle Julie » de August Strindberg

La Saison Culturelle 2006/2007, organisée par l'Assessorat de l'Education et de la Culture, présente la pièce théâtrale Mademoiselle Julie, de August Strindberg, qui se tiendra lundi 26 février prochain, à 21h, au Théâtre de la Ville d'Aoste.
Le spectacle, adapté et mis en scène par Didier Long, avec Emilie Dequenne, Bruno Wolkowitch et Julie Marboeuf, est produit par Théâtre Marigny.
La nuit des feux de la Saint-Jean, sous l'influence de l'excitation charnelle de la danse, Mademoiselle Julie et Jean, le domestique de son père, se jouent du rêve et de la réalité pour descendre dans les enfers de la séduction, où la rage d'absolu, la question de l'honneur et l'inacceptation de leurs conditions sociales les amènent à leur perte. La pièce de Strindberg, qui date de 1888, relate un huis clos sensuel et tendu, le drame se joue dans le contexte d'une société figée par les conventions et les séparations des classes.
Le rôle de Mademoiselle Julie est le premier au théâtre pour Emilie Dequenne, prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes en 1999 pour Rosetta, le film de Luc et Jean-Pierre Dardenne.
Le talentueux Bruno Wolkowitch, l'interprète de Jean, revient avec bonheur au théâtre après de nombreux rôles à la télévision qui lui ont donné une belle popularité. A leur côté, Julie Marboeuf est la cuisinière et fiancée de Jean.
Didier Long a mis parfaitement en scène ce combat meurtrier et d'une grande intensité.
Les personnages de Mademoiselle Julie pressentent, dès le départ, que cette nuit pas comme les autres les plongera dans un état quasi hypnotique pour mieux les dévorer.
Mais la peur leur donnera le sentiment de s'affranchir du passé.
Entrée, prix 12 euro (réduit 8,5 euro).
Le spectacle est inclus dans les abonnements Pleine Saison, Tuttoteatro et Rideau.
Toutes informations peuvent être demandées à la Direction des activités culturelles, tél.: 0165 273413-3246-3277-3432.
Site Internet : www.regione.vda.it.

Un livre de Lucrezia Pongan

« Alchimie »

Joseph Rivolin

Le nom de Lucrezia Pongan est bien connu dans le milieu culturel valdôtain à cause de sa collaboration à plusieurs revues et journaux locaux («Le Flambeau», «Pagine della Valle d'Aosta», «Corriere della Valle d'Aosta» entre autres) et de ses nombreux ouvrages littéraires en vers et en prose, principalement en langue italienne, mais aussi en français, en patois francoprovençal et en piémontais: *Effimere, Vivere ardendo, Ritagli del tempo, Dedicato a Venezia, Strade profonde, Metapoesia, La rosa di una notte di pioggia, Souvenirs, I racconti della valle perduta, Dentro l'emozione, Romances, Rime antiche, Et in Arcadia ego, L'albero della vita*.
Sa renommée a cependant dépassé les confins de notre région, grâce aux nombreux prix littéraires que ses recueils de poèmes et de récits ont mérités, notamment dans les concours «Città di Ceva», «Città di Venezia», «Guerrazzi» de Livourne, «Rhegium Julii» de Reggio de Calabre, «agenda dei Poeti» de Milan, «Jeux Floraux» de La Roche-sur-Yon, «Circolo artistico-culturale Città Amica» de Turin, «Marziale Val di Vara», ainsi que le premier prix du «XIV Premio biennale di Poesia dialettale Guido Modena» de San Felice, pour un poème en patois valdôtain.
La dernière fleur qui a poussé dans le jardin poétique de Mme Pongan a pour titre *Alchimie*.
Ses pages plongent le lecteur dans un monde à mi-chemin entre la réalité et l'imagination.
La première partie, «Il libro del Graal», réunit cinq contes s'inspirant du célèbre mythe chrétien du Moyen Age et évoque les atmosphères brumeuses des Pays celtiques, les souterrains mystérieux de l'abbaye de Glastonbury (où le roi Arthur et la reine Guenièvre seraient enterrés), les forteresses cathares, les secrets des Templiers et le génie quelque peu sulfureux de Léonard.
Dans la deuxième, «Il libro dell'immaginario», le quotidien se mêle inextricablement au merveilleux, qui guette les protagonistes des récits à chaque détour et dans les endroits les plus domestiques et inattendus, avec des effets de suspense qui ne manqueront pas d'enchanter les amateurs du genre.
Les titres des récits de la dernière partie du recueil, «Tutte le canzoni della nostra Vita», s'inspirent des chansons les plus connues du répertoire populaire italien, de «Volare» à «Amara terra mia», de «Un cuore matto» à «Maremma amara», avec une incursion chez les chansonniers français («Le ciel est rouge»).
Les petites histoires des petites gens s'y croisent, transfigurées par le regard du poète, qui trouve dans l'apparente banalité de la vie de tous les jours l'émerveillement de la nature, la magie des lieux qu'on croit connaître, le reflet de l'Infini.

Vendredi 2 mars 21h à la Bibliothèque régionale

« Pourquoi les banlieues françaises brûlent-elles ? »

Organisé avec la collaboration des Services Culturels de l'Ambassade de France en Italie et de l'Alliance Française Vallée d'Aoste, l'Assessorat à l'Education et à la Culture propose une conférence de M. François Dubet.
« Comment expliquer que la violence sociale paraisse se développer, notamment chez les jeunes, dans une société qui la refuse et dans une société qui reste globalement riche et démocratique ?
C'est en remontant aux «causes sociales» de la violence que nous essaierons de comprendre les violences des jeunes qui semblent parfois envahir les quartiers, les écoles et les relations mêmes entre les individus.
Pour analyser la violence, il ne faut se laisser enfermer dans sa seule condamnation morale afin de comprendre quels processus sociaux peuvent laisser émerger la violence et parfois, lui donner du sens. L'excès de violence peut être expliqué de plusieurs manières : déclin des mécanismes de contrôle social, perte de légitimité de l'Etat, absence d'expression des conflits sociaux, utilité de la violence…
Au fond, ce qui pose un problème aujourd'hui, c'est moins la violence comme telle que le fait qu'elle semble échapper à toute régulation dans une société qui la refuse et l'engendre à la fois. Dès lors, la violence se manifeste par ses excès, par la cruauté, par le fait qu'elle s'insinue quand les acteurs ne semblent pas disposer d'autres manières de s'affirmer ».
François Dubet est professeur de sociologue à l'université Victor Segalen Bordeaux2 et directeurs d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris. Il est membre du comité de rédaction de la revue *Sociologie du travail* et du comité scientifique de plusieurs autres revues.
Auteurs de différents ouvrages sur les mouvements sociaux, les problèmes urbains, la marginalités juvénile, la délinquance, l'école, la socialisation, le travail et la théorie sociologique.
Il est également chercheur au CADIS (Centre d'analyse et d'intervention sociologique, EHESS/CNRS) et membre senior de l'Institut Universitaire de France.

Au Théâtre Giacosa

Le printemps théâtral débutera le 16 mars

La 28ème édition du Printemps Théâtral débutera le 16 mars prochain au Théâtre Giacosa d'Aoste.
Son organisation a été confiée à la Federachon valdötena di teatro populero, réunissant toutes les compagnies théâtrales populaires valdôtaines.
A cet effet, le Gouvernement régional a débloqué un montant de 34 mille 505 euros. La manifestation, qui se tiendra au Théâtre Giacosa d'Aoste et à l'Auditorium de Pont-Saint-Martin, est insérée dans le programme de la Saison Culturelle 2006/2007.
Sur les planches du Théâtre Giacosa se succèderont les compagnies suivantes: Le Squiapeun de Bionaz et Le Badeun de Chouéléy de Saint-Christophe (vendredi 16 mars); La Rigolada de Gignod et Lou Tracachemèn de Cogne (vendredi 23 mars); La Ville de Cordèle de Jovençan et Tan Pe Riye de Saint-Marcel (vendredi 30 mars); Le-s-amì dou patouè de Nus et Le Armanac de Féic de Fénis (jeudi 5 avril); Le Gantaléi de Valgrisenche et La Pégna Rigolada de Gignod (vendredi 13 avril); Le Beurts et Bouns de Pollein et Lo Tren de Verrayes (vendredi 20 avril); La Compagnì di Teuille de Morgex et La Tor de Babel, représentant les communes d'Avise, Châtillon, Gressan, Introd, Sarre, Saint-Nicolas, Saint-Pierre, Aymavilles, Verrayes, et Villeneuve (vendredi 27 avril); La Bétise de Aymavilles (jeudi 3 mai). A l'Auditorium de Pont-Saint-Martin est prévue une représentation le samedi 12 mai par les compagnies Le Falabrac de Brusson et La compagni dou Beufet de Arnad.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

L'Union née comme idéal et comme force vers l'avenir doit repousser *l'endrumìa*

L'Union est née avant tout comme idéal. L'Union que nos pères fondateurs ont dessinée en 1945 n'était pas égoïsme, n'était pas fumée, n'était point astuce et combine. L'Union ne peut pas être tout cela, même si, instrumentalisée, elle peut le devenir.
Bien sûr l'idéal doit faire les comptes avec la vie de tous les jours, c'est normal, il ne peut pas toujours vouloir des choses inaccessibles, mais l'idéal ne doit jamais passer en second plan, et il doit côtoyer les choix de la politique tout en partageant son existence avec les difficultés du quotidien.
En 1945 le premier journal de l'Union, qui avait le même nom que le Mouvement, lançait un appel pour annoncer que l'Union fondée le 13 septembre et autorisée par les Autorités alliées le 19 octobre 1945 était une association qui se définissait « mur de défense et en même temps force de propulsion vers un avenir meilleur ».
Ces dernières semaines nous avons souvent entendu parler de la Vallée d'Aoste qui vit assez bien mais qui s'est assise sur un bien-être sans développement et sans avenir.
C'est un thème qui me tient à cœur. Déjà au dernier Congrès de Saint-Vincent j'avais eu l'occasion de parler du piège du bien-être sans culture, sans conscience de ce que l'on fait. Trop de biens conquis très rapidement ne sont pas une bonne chose et on ne sait plus les faire fructifier. Nous sommes riches et comblés, (et cela sans sous-estimer la pauvreté et les crises persistantes surtout dans la Basse Vallée), mais nous ne nous efforçons plus, nous nous sommes assis sur nos commodités, sur une petite opulence, entourés d'un maquillage fragile et inconsistant qui peut se défaire à la première averse. Nos ancêtres évoquaient l'*endrumìa,* c'est-à-dire le somnifère, qui nous venait de Rome, maintenant je crains que l'*endrumìa* vient de nous-mêmes.
La semaine dernière à la présentation au Palais régional du premier rapport sur les entreprises et l'économie locale organisée par la Chambre valdôtaine des entreprises et des activités libérales, à la présence de deux membres du Gouvernement régional et du Président de la Chambre Genestrone, le Professeur Giuseppe De Rita, Secrétaire général du Censis, a traité de la situation de l'économie valdôtaine et n'a fait que confirmer une impression que certains de nous avaient déjà. Première donnée : le dynamisme insuffisant de notre Vallée. Une réalité, la nôtre, « marquée par l'occupation dans le secteur tertiaire, par un poids trop fort des ressources financières publiques, par l'ampleur du travail dans les bureaux régionaux, par une certaine tentation au clientélisme, par une faible capacité d'innovation technologique et organisationnelle des entreprises, par un lourd conditionnement des activités touristiques, du bâtiment et du commerce. »
Jusque-là j'ai cité à la lettre. Je voudrais maintenant chercher à interpréter et comprendre aussi si les fibrillations actuelles en politique en général, et dans notre Mouvement en particulier, s'insèrent de quelque manière dans ces problèmes. Cela est fort possible. Si l'attention pour la croissance économique, culturelle, sociale, politique et autre est tombée, c'est que nous n'avons plus, comme peuple, la tension et l'attention qui seraient nécessaires pour croître, faire les justes choix, progresser. De Rita a ajouté qu'il y a « incapacité de la Région de faire leadership, parce qu'il nous manque la vision du futur ». Cela m'a fait très mal que de l'entendre, cela est pour moi et pour les Valdôtains qui aiment la Vallée d'Aoste une grande déception que de penser qu'il nous manque la vision de l'avenir. Mais en fermant les yeux et en ne voulant pas *voir clair* nous n'améliorons point la situation. Il vaut mieux l'analyser avec sévérité et sérénité et se donner à faire en cherchant ensemble une solution. D'autant plus que le manque ou, pire, le refus de confiance dans les institutions est total et menaçant. Il faut que quelque chose se mette à nouveau en marche, il faut insuffler de l'oxygène, en économie, dans les idées et les idéaux. Il faut que l'Union et les unionistes qui sont dans le Gouvernement et dans le Conseil soient « force de propulsion vers un avenir meilleur ».
Assez avec le clientélisme et plus de méritocratie, assez avec les parasites qui rongent le Palais. Je l'ai dit au Congrès : « Quelle est la meilleure qualité d'un politicien ? Reconnaître les parasites pour les éviter. » En chassant les parasites, ouvrons les portes à ceux qui le méritent, aux personnes intelligentes, aux personnes laborieuses, à ceux qui veulent construire et pas à ceux qui appartiennent à une faction plutôt qu'à l'autre. Si nous voulons rester les protagonistes de notre histoire donnons-nous à faire, retrouvons l'enthousiasme, l'envie positive de faire et non pas de détruire, la capacité de regarder vers l'avenir, pour occuper notre scène et ne pas céder à d'autres la place de protagonistes de notre histoire. Ne dispersons pas le patrimoine que nos ancêtres nous ont légué et duquel nous devons être fiers, seulement si nous réussissons à le garder et à le faire fructifier. Il dépend de nous, de notre volonté, de notre courage, de notre zèle, d'éviter que l'autonomie devienne *endrumìa*
La semaine dernière, dans sa rubrique *Identité valdôtaine*, Joseph Rivolin affirmait que malheureusement l'histoire valdôtaine « est jalonnée de projets ayant avorté à cause de l'incapacité des classes dirigeantes d'exprimer un véritable leadership orientée vers des objectifs constructifs ».
Si l'économiste De Rita a raison il faudra faire un examen de conscience et revoir des positions, des choix, des lois.
En même temps revenons à la tension morale, idéale et laborieuse de l'après-guerre, quand on regardait au concret et on avait envie de reconstruire, quand on était riche de pauvreté, de dignité et de volonté. Réfléchissons à la question morale qui n'est point la pruderie des bien-pensants, mais une grande question démocratique.
Assez avec les « nains et les danseuses » qui seront les sujets d'un prochain article.

Teresa Charles
Conseillère régionale

L'activité des Commissions

<u>Mercredi 21 février 2007 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*</u>

projet de loi n°149 «*Manutention, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et autres dispositions*». Rapporteur: le Conseiller Fedele Borre.

<u>Mardi 20 février 2007 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*</u>

projet de loi n°158 *«Mesures alternatives au ticket sanitaire institué au sens de l'article 1, alinéa 796, lettre p), de la loi n°296 du 27 décembre 2006 (Loi de Finances 2007)»*.

<u>Mardi 20 février 2007 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*</u>

auditions concernant l'**acte administratif** (*Lignes directrices stratégiques prévues par l'article 4 de la loi régionale n°10/2004*): représentant Confindustria Valle d'Aosta, représentant Vallée d'Aoste Structure s.r.l., représentant Association Artisans Vallée d'Aoste, Confartigianato Vallée d'Aoste et Confederazione Nazionale Artigianato;
acte administratif *«Lignes directrices stratégiques prévues par l'article 4 de la loi régionale n°10/2004»*;
auditions concernant le **projet de loi n°152** *« Institution des figures de Commandant et Vice-commandant du Corps forestier de la Vallée d'Aoste et autres dispositions en matière de personnel forestier. Modifications des lois régionales n°45 du 23 octobre 1995 et n°12 du 8 juillet 2002»* et la **proposition de règlement n°7** *«Réglementation de l'accès et de la mobilité dans le cadre de la structure du Corps forestier de la Vallée d'Aoste, au sens des articles 5, alinéa 3 et 11 de la loi régionale n°12 du 8 juillet 2002»*: représentants des Associations des personnes appartenant au Corps forestier de la Vallée d'Aoste; représentants des OOSS CGIL, CISL, SAVT et UIL;
projet de loi n° 152 *«Institution des figures de Commandant et Vice-commandant du Corps forestier de la Vallée d'Aoste et autres dispositions en matière de personnel forestier. Modifications des lois régionales n°45 du 23 octobre 1995 et n°12 du 8 juillet 2002»*. Rapporteur: le Conseiller Marco Fey;
proposition de règlement n° 7 *«Réglementation de l'accès et de la mobilité dans le cadre de la structure du Corps forestier de la Vallée d'Aoste, au sens des articles 5, alinéa 3 et 11 de la loi régionale n°12 du 8 juillet 2002»*.

COMMUNICATION

Chères lectrices, chers lecteurs,

Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée.
N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:

Nouvelle Editrice Le Peuple
Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

La Vallée d'Aoste à la Bourse Internationale du Tourisme de Milan et à la Foire de Monaco de Bavière

Dans le cadre des activités de l'Assessorat du Tourisme, des Sports, du Commerce et des Transports, l'Assesseur Ennio Pastoret côté inaugurera officiellement le stand de la Vallée d'Aoste aujourd'hui, à 10h00, à la 27ème édition de la Bourse Internationale du Tourisme (BIT), qui se tiendra au sein du nouveau pôle d'exposition de Rho, tout près de Milan.
L'Assesseur sera aussi présent le jour suivant, en raison d'engagements institutionnels et sera à la disposition des spécialistes du tourisme et des journalistes de ce secteur.
Du jeudi 22 au lundi 26 février prochains, la Vallée d'Aoste participera également à la Foire du Tourisme de Monaco de Bavière, en Allemagne.
A cette occasion, le stand promotionnel de l'Assessorat du Tourisme sera présidé par deux fonctionnaires et interprètes de l'Assessorat.
La Foire du Tourisme de Monaco est consacrée au tourisme de la nature. Ici, le grand public allemand pourra découvrir, à côté d'autres réalités italiennes, les particularités de la Vallée d'Aoste.
Pour ce qui est de la BIT, elle s'affirme encore une fois comme la plus importante manifestation touristique italienne et parmi les premières du monde.
Voici quelques chiffres concernant cette Foire: 60.000 mètres carrés de superficie d'exposition; 5.000 exposants; 150.000 visiteurs en 2006; 105.000 opérateurs professionnels; 3.400 journalistes; 120 pays représentés.
La Vallée d'Aoste présente son offre touristique par un stand de 400 mètres carrés où la nature est l'élément fondamental avec un jardin et un lac alpins de 80 mètres carrés réalisés par la Direction des Forêts de l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles, qui a ainsi créé une image dans la droite ligne de la campagne publicitaire de 2007, focalisée sur la proposition d'un tourisme attentif à la nature et à la santé.
Les amateurs d'escalade pourront s'amuser sur une paroi artificielle sous la supervision des guides alpins de l'Union Valdôtaine Guides de Haute Montagne.
Pour ceux qui voudront savourer la cuisine traditionnelle valdôtaine, un restaurant, dont s'occupera l'Ecole Hôtelière de Châtillon, et une petite aire pique-nique proposeront quotidiennement des menus pour savourer «lentement» de bons plats à l'enseigne de vacances «slow».
«La Bourse Internationale du Tourisme – explique l'Assesseur Pastoret – *est pour nous tous un moment important pour les stratégies à mettre en place sur les différents marchés: occasion de confrontation, mais surtout de stimulus; occasion de nous mettre en contact avec d'autres régions, de nouveaux marchés, avec les opérateurs les plus intéressants.*
C'est un rendez-vous immanquable non seulement pour ceux qui veulent seulement se proposer comme destination touristique mais aussi pour ceux qui veulent faire passer un message de «qualité».
L'intérêt vers notre région est en croissance non seulement de la part des nouveaux marchés mais aussi de la part de nouvelles catégories de public à l'intérieur des marchés traditionnels.
C'est la donnée qui nous intéresse le plus et la Bourse Internationale du Tourisme représente une première réponse à ces projections. J'accueillerai le public et les différents opérateurs du secteur dans un stand complètement renouvelé, agréable, très accueillant, qui représente de façon idéale l'accueil que nous voulons réserver aux touristes; un stand réalisé grâce à l'engagement et à la compétence des opérateurs des Assessorats du Tourisme et de l'Agriculture et de l'Ecole Hôtelière de Châtillon».
Pour ce qui est de la Foire du Tourisme de Monaco de Bavière l'Assesseur Pastoret a souligné que *«L'intérêt croissant de la clientèle allemande pour la Vallée d'Aoste, a poussé l'Assessorat à participer à cette Foire, nonobstant la concomitance avec la Bourse Internationale du Tourisme à Milan, ce qui témoigne du grand engagement de la Région en cette période si importante pour la programmation des vacances.*
Une attention particulière sera consacrée à la communication grâce à la présence de la Vallée d'Aoste sur le catalogue général de la Foire et, surtout, avec la couverture assurée par le journal Suddeutsche Zeitung, principal quotidien de la Bavière».

Aoste, Bibliothèque régionale, le vendredi 2 mars 2007

Le tourisme en montagne : quelles perspectives ?

La Fondation Courmayeur, à travers l'Observatoire sur le système montagne «Laurent Ferretti», présente la rencontre débat *«Le tourisme en montagne: quelles perspective?»* qui se tiendra le 2 mars prochain à la salle des conférences de la Bibliothèque régionale d'Aoste à partir de 14h30. De nombreuses études indiquent que la tendance mondiale en matière tourisme est en fort changement qualitatif : le nombre et les comportements des touristes tendent à la recherche de nouveaux produits, d'offres enrichies, etc. Les comportements de consommation changent et se tournent d'une façon constante toujours plus vers des identités nouvelles et authentiques. En réponse à cette question, le tourisme de montagne est en train de développer une diversification d'offre croissante : non seulement des excursions et du ski mais aussi des expositions, des visites dans les bourgs, pour une valorisation du patrimoine rural, avec des événements oenogastronomiques, le tourisme du bien-être, et une promotion écodurable du territoire.
Le phénomène apparaît plus évident dans les localités qui s'intéressent au tourisme à travers le développement et la promotion d'une offre touristique spécifique, qui complète et renforce le système touristique diffusé et étendu sur le territoire entier.
La rencontre se propose de discuter du tourisme en partant des analyses du contexte valdôtain à travers la présentation de la recherche *«Tourisme diffusé et intégré dans les localités de montagne: quelles perspectives?»* promue par la Fondation Courmayeur, à travers l'Observatoire sur le système montagne *«Laurent Ferretti»,* et réalisée par Elise Champvillair.

SUITE DE LA PAGE 1

Caveri : « Bientôt une auberge de jeunesse et un Musée des mines »

environnemental, faunique et minier du territoire.
Une inauguration qui a été aussi l'occasion, pour le Président Caveri de souligner l'importance de définir le plus tôt possible des normes de réalisation qui *« déterminent bien les compétences de la Région autonome de la Vallée d'Aoste dans le territoire du Parc du Grand-Paradis »* et de confirmer la *« disponibilité régionale à approfondir avec le Parc l'examen du règlement et du plan de développement socio-économique »*.
De plus, Caveri a souligné que les financements: *«doivent être adéquats et le plan de développement doit être fondé sur des financements suffisants de la part de l'Etat, en tenant compte que dans les dernières années les fonds transférés au Parc du Grand-Paradis ont été trop réduits »*.
Le Président de la Région a voulu aussi rappeler *« la délibération de la Commune de Valsavarenche qui pose l'attention de la politique sur l'éventuelle exclusion des confins du Parc du Grand-Paradis du soi-disant «boyau» qui comprend l'agglomération de Valsavarenche»* et a conclu son intervention en soulignant la nécessité *«d'une entente avec le Piémont en tenant compte aussi du malaise des montagnards des vallées du Canavais du Parc du Grand-Paradis»*.

RÉGION AUTONOME
VALLÉE D'AOSTE
ASSESSORAT DE L'ÉDUCATION
ET DE LA CULTURE
DIRECTION DES
ACTIVITÉS CULTURELLES

SAISON CULTURELLE

FONDAZIONE CRT

TEATRO

LUNDI 26 FEVRIER
Aoste, Théâtre de la Ville
Mademoiselle Julie

CONFERENZA

VENDREDI 2 MARS
Aoste, Bibliothèque régionale
Pourquoi les banlieues françaises brûlent-elles?
Prof. François Dubet

TEATRO

MERCOLEDI 7 MARZO
Aosta, Teatro Giacosa
Chisciotte e gli invincibili

JEUDI 15 MARS
Aoste, Théâtre de la Ville
Le Cri d'Antigone

MARTEDI 27
MERCOLEDI 28 MARZO
Aosta, Teatro Giacosa
Arlecchino servitore di due padroni

CINEMA

MARTEDI 27
MERCOLEDI 28 FEBBRAIO
Aosta, Teatro de la Ville
I figli degli uomini
Flags of our fathers
MARTEDI 6
MERCOLEDI 7 FEBBRAIO
Aosta, Teatro de la Ville
Black book
La guerra dei fiori rossi

Saison culturelle 2006 07

PUNTO VENDITA
Aosta c/o Museo
Archeologico Regionale
piazza Roncas - Numero Verde 800.141.151
saison@regione.vda.it - www.regione.vda.it

Intégration et interculturalité, un séminaire à Aoste

Les problèmes de l'interculturalité et de l'intégration seront au centre de la discussion prévue le vendredi 23 février prochain lors du séminaire «Il Fare Comune», organisé par l'Agence du travail de la Vallée d'Aoste avec le financement du Fonds social européen.
A partir de 15h, au Palais régional à Aoste, le Président de la Région, Luciano Caveri, présidera le séminaire sur les politiques d'intégration en Italie et à l'étranger, compte tenu des rechutes régionales et locales.
Des experts de nombreux domaines professionnels, qui traceront le cadre futur des migrations et les problèmes y afférents, participeront à la table ronde.
C'est Giovanna Zincone, Présidente du Forum international et européen de recherche en immigration et Conseillère du Président de la République en matière de

cohésion sociale qui ouvrira les travaux.
A tour de rôle, interviendront Roberta Aluffi, Université de Turin, Rinaldo Bontempi, Président Paralleli-Istituto euromediterraneo Nord Ovest, Khaled Fouad Allam, Université de Trente et Député au Parlement, Antonio Golini, Université «La Sapienza» de Rome, et Mara Tognetti Bordogna, Université de Milan Bicocca.
Le séminaire fournira les données pour la mise au point de trois laboratoires destinés aux administrateurs locaux pour une formation de 60 heures.
«*Ce nouveau modèle formatif* – a souligné le Président du Gouvernement régional, Luciano Caveri, – *se propose de supporter les élus communaux dans la transposition des politiques d'immigration au niveau local; qui nous invite à présent à faire face aux principaux défis en matière d'intégration.*
La sensibilité de l'Administration dans l'action de suivre et approfondir ce thème s'insère aussi dans l'année européenne de l'égalité des chances pour tous, qui donne de l'importance à la valorisation de la diversité, mettant en évidence la contribution positive que tous, indépendamment de leur origine, peuvent apporter à la société».

L'Assesseur Pastoret à Montpellier

Doter la Vallée d'Aoste de trains adaptés à notre territoire

«*Nous devons moderniser très rapidement notre système ferroviaire*» – a déclaré l'Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et au Transport, Ennio Pastoret, lors de son retour de Montpellier où il a participé, le mardi 13 février dernier, avec les représentants des autres régions italiennes, à la présentation du train bimodal Bombardier dont les caractéristiques se prêtent particulièrement au réseau ferroviaire valdôtain.
«*Plusieurs régions sont intéressées à adopter cet appareil, capable de fonctionner et avec une traction diesel et avec une traction électrique* – a ajouté l'Assesseur Pastoret – *Il s'agit d'un véhicule moderne et économique en mesure d'atteindre une vitesse élevée sans pour autant perdre du confort et d'assurer un nombre important de places assises.*
Jusqu'à aujourd'hui, nous avons en partie réussi à régler les problèmes de qualité de notre matériel roulant avec l'entrée en fonction des premiers "Minuetto" mais – a ajouté l'Assesseur Pastoret en se référant au futur ferroviaire valdôtain – *il faut penser au futur moins immédiat en programmant un équipement de moyens qui puissent assurer un service de qualité même sur un réseau électrifié. Ces modèles de train, contrairement au matériel roulant actuellement en service sur les lignes de chemin de fer italiennes, permettraient d'assurer un tel service*».

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

• edilizia
• acquedotti
• irrigazione
• fognature
• impianti industriali
I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
☎ 0125 80 65 01 R.A.
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita
via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
☎ 0125 75 12 46

Le 25 février 2007

Blocage du trafic: transports garantis

La Présidence de la Région, suite aux nombreuses demandes d'informations arrivées aux bureaux régionaux, précise qu'à occasion du blocage du trafic établi pour le dimanche 25 février dans les Régions du Nord de l'Italie, en base à ce qui a été décidé par l'accord signé le 7 février dernier à Rome, la circulation sur toutes les artères principales sera garantie en Vallée d'Aoste.
Les modalités d'application du blocage concernent seulement le centre des principales localités de la Région, en particulier Aoste, Pont-Saint-Martin, Châtillon, Sarre et Verrès, tandis que pour les localités de ski et pour les centres plus petits, dans le plein respect de l'accord, ces modalités pourront être appliquées là où une telle initiative ne provoque pas de trop important désagrément pour la population et n'empêche pas l'accès aux structures d'accueil et aux remontées de ski. Cette application est possible par le même accord signé entre les Régions du Nord de l'Italie qui tient compte des différentes exigences logistiques et de la géomorphologie des territoires en ce qui concerne la définition des dérogations applicables par chaque Région prise individuellement.
En faveur de la sauvegarde des particularités touristiques de la Vallée d'Aoste, les vérifications pour la mise en place, pour la journée du dimanche 25 février, de deux trains de «la neige» gratuits sont en cours; départ dans les premières heures du matin de Milan et de Turin en direction d'Aoste et dans l'après-midi du chef-lieu régional vers les destinations de départ; s'ajoute à cela la mise en place d'un service de bus reliant les principales gares de la Vallée (Pont-Saint-Martin, Verrès et Châtillon) avec les domaines skiables.

Caveri: «Il faut réglementer le passage des poids lourds dans notre Région»

Une importante rencontre a eu lieu à Bruxelles, le 14 février dernier, entre le Président de la Région Luciano Caveri et le Vice-président de la Commission européenne Jacques Barrot.
Lors de la réunion du Comité des Régions, le Président Caveri a fait remarquer au Commissaire européen Barrot la préoccupation de la Vallée d'Aoste à l'égard de la constante augmentation du trafic des poids lourds, outre la nécessité d'une réglementation qui tienne compte des exigences d'une région de passage comme la nôtre.
«*Il est aussi important* – a remarqué le Président Caveri – *d'accélérer la réalisation et l'accomplissement des autres grandes infrastructures pour le passage des marchandises dans les zones alpines et de poursuivre le travail pour arriver à une forme de taxation pour les moyens les plus polluants*».

« Obiettivo Lavoro News »

Embauches facilitées pour les travailleurs en mobilité

Le dossier de «Obiettivo Lavoro News», la revue co-financée par le Fonds Social Européen, reprend cette semaine le sujet «liste de mobilité» en approfondissant les aspects législatifs liés aux facilités et aux décharges contributives prévues pour les embauches de la part des entreprises.
Dans le «Focus» est présenté le «Texte Unique sur les Lignes directrices sur la santé et la sécurité sur le travail» rédigé par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.
Signalons le cours de formation «Communication de genre » qui débutera le jeudi 15 mars prochain, et l'initiative de l'Agence régionale de l'emploi «Percorsi di supporto» pour favoriser l'orientation et faciliter la recherche active du travail, dont l'échéance est prévue pour le lundi 12 mars prochain.
Les offres publiques et privées d'emploi et l'information sur les cours de formation sont, comme toujours, présentes sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it dans la rubrique «emploi», où il est également possible de s'inscrire à la newsletter Obiettivo lavoro news.

Lettre adressée aux Présidents de section

Chère Présidente,
Cher Président,
Lors de son dernier Comité de coordination la Jeunesse Valdôtaine a abordé la question de la campagne d'adhésion.
Par soucis d'avoir un nombre toujours plus croissant d'inscrits (jusqu'à 30 ans), nous souhaiterions te mettre à contribution: nous te demandons de bien vouloir inviter les jeunes inscrits de ta section à prendre contact avec la Jeunesse par courriel: jv@unionvaldotaine.org ou par téléphone: 340-0024154 (Rémy Herren, Animateur principal).
La Jeunesse Valdôtaine propose aux jeunes adhérents, qui possèdent déjà la carte d'adhésion de l'Union Valdôtaine, une économie de 10 Euros sur la carte de la J.V. en la payant seulement 5 Euros.
Certains de ta précieuse collaboration, nous t'adressons nos salutations les plus sincères.

Aoste, le 14 février 2007
Le Comité de coordination

Fête de la Section de Pontboset

Nous sommes heureux de vous informer que

vendredi 23 février 2007
aura lieu la **Fête de la Section**

Programme :
19h en l'église - Sainte Messe en commémoration des Unionistes défunts.
Suivra au **Restaurant «CHEZ ISABEL»** à 20h le Vin d'honneur et à 20h30 le Dîner

Le prix du dîner est de 25,00 euro.

PARTICIPEZ NOMBREUX!

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur

a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Alessio Dario NIEROZ
La communauté unioniste de Courmayeur présente ses condoléances émues à sa sœur Matilde et à son neveu Stefano, membres de la section, ainsi qu'à son frère Roberto et à toute sa parenté.

VIE DE NOS SECTIONS

Section de La Thuile

Nouveau Comité de Direction

Président : Nicola Jordan ;
Vice-président : Giuseppe Vauterin ;
Secrétaire : Ornella Oca ;
Membres : Flavio Collomb, Alessandro Ferraris, Devis Jacquemod ;
Membres de droit : Daniele Collomb, Luigi Daniel, Gilberto Roulet ;
Jeunesse Valdôtaine : Nicolas Praz.

Réunion à Villa Cameron

Conférence Transfrontalière Espace Mont-Blanc

Le Comité exécutif de la Conférence Transfrontalière Espace Mont-Blanc s'est réuni a Villa Cameron, à Courmayeur, sous la présidence du Vice-président (côté valdôtain) Guido Cesal.
Ont également participé à la séance : René Schwéry et Michel Charlet respectivement Vice-présidents côté suisse et côté français.
Le Comité exécutif a discuté des actions prioritaires 2007 conséquentes à l'application du Schéma de Développement Durable approuvé à Morgex le 19 mai 2006.
Le Comité a donné son feu vert quant à une étude pour la réalisation d'un titre de transport, consistant en une carte journalière pour l'utilisation des moyens des transports publics autour du Mont-Blanc, avec un départ de Martigny, Aoste, Courmayeur et Chamonix.
Cette carte remplacera les 4 cartes existantes, aura une validité de 36 h. et un prix inférieur par rapport aux prix actuels.
Sa durée et son coût concurrentiel permettront aux touristes, ainsi qu'aux autochtones, de visiter les lieux touristiques situés autour de la montagne la plus haute d'Europe et renforceront les liens entre les habitants des trois versants du massif.
Le lancement de cette carte est prévu pour le mois de juin 2007.
Une liste des manifestations et des initiatives prévues en 2007, auxquelles l'E.M.B. participera, a été établie. La manifestation «Le goût du Mont-Blanc» qui se tiendra le 27 juillet prochain à Pré-Saint-Didier obtiendra le patronage de la C.T.E.M.B.
Les actions pour procéder à l'élaboration d'un Plan Intégré Transfrontalier (PIT), dans le cadre de l'Objectif 3 «Coopération territoriale européenne», a fait l'objet d'une réflexion de la part des personnes ayant participé à la réunion.
Le Comité exécutif a aussi abordé le dossier concernant la requête de rédiger une proposition pour demander l'inscription du massif du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO en renvoyant toutes les décisions à une phase ultérieure de consultation avec les collectivités locales et les organismes concernés.
Le Comité exécutif a encore une fois souligné que la non-ratification de la part du Parlement Italien du traité de Madrid empêche la constitution d'un organisme ayant son propre statut juridique, sa propre autonomie opérationnelle et financière, ainsi qu'un rôle bien déterminé pour ce qui est de la coopération transfrontalière.
Le Vice-président Cesal a été invité à se faire porte-parole auprès des Parlementaires valdôtains afin de les solliciter pour une définition rapide de cette problématique.

Site de l'E.M.B. :
www.espace-mont-blanc.com

Le Comité des Traditions Valdôtaines

vous invite au traditionnel

Dîner de la Mi-Carême
Dimanche 18 mars 2007
à 12h30
Hôtel « Napoléon » à Montjovet

Réservations :
CTV tél. 0165 36 10 89

PARTICIPEZ NOMBREUX !

61ème Anniversaire de l'Autonomie de la VdA
et 59ème Anniversaire du Statut spécial

Toujours 60ème

En traversant les dernières pages de la vie de notre Vallée, *l'autonomie spéciale a en quelque sorte résumé des milliers d'années d'histoire valdôtaine. Elle constitue l'expression contemporaine de cette soif de liberté qui a marqué notre communauté au fil du temps. Et notre Statut est la base juridique qui, politiquement et administrativement, concrétise notre identité au jour le jour, le fondement de notre autogouvernement, en relation avec Rome et Bruxelles. Le président du Conseil Ego Perron et moi-même avons récemment soutenu un projet que le Conseil de la Vallée a converti en loi et qui vise à l'organisation d'une convention pour réformer le Statut. Force est de constater que notre constitution régionale a besoin d'être révisée au vu des changements survenus depuis l'après-guerre. Nous devons en prendre acte et travailler afin de l'adapter: c'est là une démarche importante, que nous devons entreprendre avec pondération, conscients que l'air du temps n'est guère favorable à l'avenir du régionalisme en Italie.*
La courte saison du fédéralisme verbal – qui a compté plus de mots que de faits - est révolue. Le centralisme d'État relève la tête, si bien que bon nombre de pouvoirs, fonctions et compétences de notre Vallée - et jusqu'à son organisation financière - risquent d'être mis en question. Aujourd'hui plus que jamais, les Valdôtains doivent réagir de manière ferme et déterminée, y compris lors des cérémonies officielles, car ce qui est en jeu ici, ce sont les éléments fondateurs de notre autonomie! – Le Président de la Région Luciano Caveri.

Le Programme

Dimanche 25 février 2007

11h Salle des manifestations du Palais régional
Allocutions de :
MONSIEUR DIEGO EMPEREUR
Président du Conseil permanent des collectivités locales de la Vallée d'Aoste
MONSIEUR EGO PERRON
Président du Conseil de la Vallée
MONSIEUR GIACOMO SPISSU
Président du Conseil de la Région autonome de la Sardaigne
MONSIEUR LUCIANO CAVERI
Président de la Région autonome Vallée d'Aoste
12h00 Petite salle adjointe à la salle des manifestations
Vin d'honneur
La manifestation est ouverte au public.

Rencontre avec les associations syndicales des télécommunications

La région autonome Vallée d'Aoste signalera à Telecom Italia S.p.A les problèmes liés à la gestion territoriale du service téléphonique de base: voilà l'accord qui a été rejoint au cours de la rencontre qui s'est déroulée le mardi 20 février dernier au Palais régional entre le Président de la Région Luciano Caveri et les représentants du Syndicat Travailleurs des communications, de la Fédération Information Spectacle Télécommunications et de l'Union Italienne travailleurs Communication.
Au cours de la réunion le Président Caveri, en raison de l'accord signé avec l'entreprise téléphonique, avec une attention particulière pour le problème du haut débit, s'est engagé à envoyer le plus tôt possible une communication à Riccardo Ruggiero, administrateur délégué des opérations de Telecom Italia, en mettant en évidence les problèmes illustrés par les associations syndicales, parmi lesquels le manque d'une représentation commerciale en Vallée d'Aoste, le manque de services adéquats consacrés au client, et des temps d'intervention sur les pannes trop longs.
«Suite au protocole d'entente signé en janvier avec Telecom Italia – a déclaré le Président Caveri – *visant à réduire le phénomène du digital divide avec la diffusion des services à haut débit.*
Il nous est reconnu un rôle important d'interlocuteurs avec l'entreprise de télécommunications, pour cette raison nous prévoyons, vu les bons rapports qui se sont instaurés avec M. Ruggiero, un document qui puisse synthétiser les demandes des organisations syndicales.
Il faut de toute façon signaler que plusieurs problèmes mis en évidence, comme par exemple le manque d'une structure d'assistance technique, pourront trouver une solution déjà avec l'entrée en vigueur du protocole d'accord».

Le Plan opératif des travaux publics pour 2007 a été rédigé

Le Gouvernement régional, dans sa séance du 16 février dernier, sur proposition de l'Assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics Albert Cerise, a délibéré le «Plan opératif des travaux publics pour 2007». Le document prévoit de nombreuses interventions qui peuvent se résumer ainsi :

CADRE DES RESSOURCES ÉCONOMIQUES:
Dans le Plan Opératif des travaux publics pour 2007, comme prévu par l'article 8 de la loi régionale n°12/96, sont comprises 132 interventions pour un montant de 53.172.475 euros répartis en 3 grands secteurs d'interventions:
– le secteur relatif au territoire et à l'environnement qui prévoit la réalisation de 13 interventions pour un montant de 8.993.768 euros;
– le secteur du tourisme et des biens culturels avec un montant de 15.849.878 euros avec 21 interventions et enfin, sur le plan des infrastructures, sont prévues 98 interventions pour un total de 28.328.829 euros;

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT:
Dans ce macro-secteur, deux grandes aires d'intervention sont concernées : les ouvrages pour garantir le juste régime des eaux et les ouvrages pour la sauvegarde, la réorganisation et la protection du sol.
Des travaux d'aménagement hydraulique du torrent Molinaz dans la Commune de Pontey pour un montant de 2.000.000 euros seront réalisés et du torrent Lys en localité Bode – Woald dans la Commune de Gressoney-Saint-Jean pour un montant de 1.200.000 euros. De plus, dans ce cadre, des travaux pour la protection du hameau de Gofher de chutes des pierres et de la route régionale 44 (intervention cofinancée par l'Etat) dans la Commune de Gressoney-La-Trinité pour un total de 1.387.500 euros sont prévus.

TOURISME, BIENS CULTURELS:
Dans ce secteur 3 aires d'intervention sont prévues, c'est-à-dire dans le domaine des structures pour le tourisme, pour la culture, le spectacle et les biens cultures outre au sport et au temps libre.
Dans ce but, le polygone de tir sera agrandi et des travaux quant à l'illumination et à l'enneigement artificiel de la piste de ski de fond dans la commune de Bionaz seront effectués pour un montant de 1.770.000 euros. De plus on travaillera à la restauration et à l'assainissement des bâtiments de la commune «casa del telaio» et «Mulino» dans la Commune de Champorcher pour un montant de 800.000 euros. Dans la commune d'Aoste par contre, est prévue la restauration de la Torre dei Balivi pour un total de 10.554.878 euros.

INFRASTRUCTURES:
Dans ce domaine, sont prévues 5 zones d'intervention qui concerneront la viabilité et les transports, les bâtiments et les structures pour l'agriculture, l'industrie, l'artisanat et le commerce. Dans le secteur de la viabilité une galerie contre les éboulement pour la protection de la route régionale n°2 de Champorcher sera réalisée pour un montant de 4.900.000 euros, outre à l'aménagement de la route communale d'accès au Parc Mont-Avic en amont de la bifurcation de Gettaz dans la commune de Champorcher pour un total de 2.800.000 euros. Pour la viabilité et le stationnement en ville, la route régionale n° 45 de la Vallée d'Ayas à l'intérieur de la zone habitée de Champoluc sera refaite pour un montant de 2.700.000 euros et la mise en place d'un rond-point sur la route régionale n°2 Gressan-Aymavilles et la n°47 de Cogne pour un total de 1.150.000 euros. De plus, pour le secteur des bâtiments scolaires, une structure scolaire dans la commune d'Aoste sera réalisée pour un montant de 1.700.000 euros tandis que dans le domaine des activités productives, des travaux de réparation suite aux dommages dus à l'incendie des appareils électriques de la centrale hydroélectrique de propriété régionale et utilisée par la société Balzano Industrie Srl dans la Commune de Verrès seront réalisés pour un total de 700.000 euros.

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

Les émotions, dans leurs différentes formes de manifestation, comptent dans la vie. Elles sont une extraordinaire source d'énergie, qui nous aide à ne pas nous arrêter.
La force de leur impacte nous parvient surtout du passé, tout comme une marée inexorable.
Il suffit de rappeler ces émotions et nous en sommes tout de suite, investis seulement grâce à l'utilisation de notre pensée et à la capacité évocatrice de notre intelligence.
Et cela vaut aussi pour l'activité politique. J'avoue d'avoir vécu en première personne, elles sont aujourd'hui gravées dans ma mémoire, des émotions uniques, dont je suis fier.
Et j'en suis énormément reconnaissant aux électeurs, seuls juges de ce bizarre métier qui est la politique.
Si je regarde en arrière, je retrouve certains discours à la Chambre, quelques lois proposées et approuvées, déterminés séances de «ma» Commission au sein du Parlement européen.
Ou encore: une foule en liesse au Palaceva suite à une victoire électorale, les appréciations des vieux unionistes, un verre en compagnie avec les amis du Tyrol du Sud, les Occitans ou les Slovènes. Instants, moments, personnes, circonstances.
Il suffit un document, une photo, une vidéo, une rencontre, pour être là, de nouveau.
Elles peuvent être des émotions encore plus lointaines et non les miennes, non les miennes directement, mais les miennes en tant que patrimoine de l'histoire et de la mémoire collective et aussi, et surtout, de Union Valdôtaine.
Toutefois les émotions ne vivent pas seulement du passé. Nous devons faire vivre de nouvelles émotions à notre communauté, dont l'humus est et reste dans le levain indispensable représenté par nos idées. Elles se concrétisent selon les circonstances historiques du moment.
Seulement les intégristes – qui cultivent la pensée immuable et *muséalisé* – ne comprennent pas que pour affirmer leurs propres convictions il faut toujours tenir compte du contexte dans lequel on travaille, en fixant certainement une limite non franchissable à la nécessité du compromis.
La Démocratie signifie justement règles qui cherchent des points d'équilibre entre positions qui sont au départ différentes.
Si le passé est une référence riche de suggestions et souvenirs, qui impliquent certitudes et nostalgies, il faut affronter les grands espaces du futur, en nous nous mettant en jeu, en amorçant des moments riches de participation et chaleur humaine.
Autrement le risque est celui d'être considérés immobiles et non pas en mouvement: on ne peut pas conduire une automobile seulement en regardant dans le rétroviseur!
Ceux qui souhaitent arrêter le temps et pensent retourner à un passé parfois mythique (souvent amélioré par les lentilles déformées du souvenir poignant, surtout coïncidant avec la jeunesse) ne tapent pas dans le mille: les émotions doivent être une chaîne à ne pas briser, tout comme un fruit qui avec ses semences se répand dans l'avenir.
Vive les émotions!